

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>l</sup><sup>re</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.  
7 heures 55 minut. soir, Omnibus.  
4 — 30 — — Express.  
3 — 47 — matin, Poste.  
9 — 4 — — Omnibus.  
Départ de Saumur pour Angers.  
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.  
9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — matin, Omnibus.  
6 — 23 — soir, Omnibus.  
10 — 11 — — Poste.  
Départ de Saumur pour Tours.  
3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.  
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements dé-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les événements d'Italie et les autres préoccupations de l'Europe pâlissent aujourd'hui devant les effroyables nouvelles que nous transmet l'agence Reuter, de Londres. D'après ce télégramme, un horrible massacre aurait eu lieu à Damas, cinq cents chrétiens auraient été tués. Parmi eux se trouve le consul hollandais. Le consul américain a été blessé.

Outre ces nouvelles, des bruits courent qui sont de nature à redoubler l'affliction et l'inquiétude publiques. Il paraît, dit-on, que les mouvements actuels qui éclatent sur plusieurs points de la Syrie, avec une violence caractéristique, ne sont que les préludes d'une prise d'armes formidable de l'élément ottoman contre la population chrétienne. Depuis longtemps déjà ces sinistres projets seraient fomentés par des conspirateurs fanatiques qui n'auraient pas dissimulé leur intention de se défaire de la population chrétienne dans ces contrées.

C'est sans doute après avoir eu connaissance de cet état de choses que le prince Gortschakoff en a entre-tenu, il y a deux mois environ, les représentants des puissances, qui en ont immédiatement instruit leurs gouvernements.

Dès lors la question d'Orient a pris place dans les préoccupations des gouvernements, et l'on a vu qu'elle a été l'objet de pourparlers destinés à produire, dans l'action qu'on pouvait exercer, une entente commune. Malheureusement les faits ont marché plus vite que n'a pu le faire l'Europe déjà si embarrassée de la question italienne.

Aujourd'hui l'attention publique est violemment attirée vers l'Orient où se débattent des intérêts peut être plus importants encore pour la France et pour l'Europe que ceux mêmes que nous pouvons avoir en Italie; les gouvernements de leur côté ne manquent point à leur mission.

On connaît les mesures déjà prises à ce sujet par le gouvernement de l'Empereur et l'empressement qu'il apporte à la solution de si graves difficultés. De son côté l'Angleterre n'a pas voulu laisser à la France et à la Russie l'initiative d'une action qui

doit être exercée en commun, et elle se joint à nous, à présent comme autrefois.

On comprend qu'au début d'une affaire dont les conséquences peuvent être d'une haute gravité, nous devions être sobres d'appréciations; il nous sera permis toutefois d'exprimer la pensée qu'il serait à désirer que l'Europe, toute affaire cessante, s'occupât de cette interminable et déplorable question d'Orient et prît enfin des résolutions de nature à assurer la paix à ces contrées d'abord, et réglât le sort des populations chrétiennes en Syrie et dans les autres provinces de l'empire turc sur des bases telles qu'il ne pût désormais dépendre d'une attaque soudaine ou préméditée du fanatisme oriental, du caprice ou des ambitions sauvages des chefs de hordes ou autres sur lesquels l'autorité du Sultan n'a plus aucune action.

Voici du reste, d'après le *Moniteur*, une dépêche adressée à M. le ministre de la marine par le commandant en chef de la division navale du Levant.

« Beyrouth, 11 juillet.—L'attaque des Chrétiens a commencé à Damas le 9, après midi. Le soir, il y avait beaucoup d'hommes tués et de femmes emmenées pour les harems.

» On dit que les consulats sont brûlés, sauf le consulat anglais. Les consuls français, russe et grec sont réfugiés chez Abd-el-Kader. L'attitude des autorités turques à Damas a été nulle, et, comme partout, plutôt nuisible qu'utile. Trois mille soldats turcs sont arrivés aujourd'hui sur un vaisseau et deux frégates turcs. Les craintes des chrétiens redoublent. On attend avec impatience les commissaires Vély et Namick-Pacha. » (*Le Pays.*)

Depuis quelque temps, déjà, on savait que le comte Benedek n'était pas tout-à-fait d'accord avec le gouvernement sur la question hongroise. On blâmait à Vienne la franchise avec laquelle le général critiquait les fautes du gouvernement et prenait des mesures non concertées avec le ministère. Le comte de Benedek fut appelé à Vienne et reçu à plusieurs reprises par l'Empereur. On apprend de bonne source qu'il a fait prévaloir ses vues et que l'Empereur a approuvé ses propositions. On pense qu'on

commencera par introduire l'usage de la langue hongroise dans les tribunaux et les universités. On dit que le général Benedek a demandé aussi comme une chose indispensable la réforme de la législation actuelle sur la presse. — Havas.

L'affaire de la Savoie occupe toujours certains membres du parlement anglais. Le marquis de Clanricarde, à la chambre des lords, exprime le désir que la chambre soit instruite d'une lettre du feu duc de Wellington, relative aux frontières militaires de la Savoie, et citée par lord John Russell.

Lord Woodhouse ne voit aucun inconvénient à la production de ce papier. Le marquis de Clanricarde ne s'oppose pas à la conférence à propos de laquelle lord Stratford eût été bien aise d'apprendre qu'une entente existait entre la France et l'Angleterre.

A ce sujet, nous trouvons dans le *Nord* le texte d'une note de M. Thouvenel, en date du 20 juin, adressée à toutes les puissances signataires de l'acte général de Vienne. Ce document, dont le *Nord* affirme l'exactitude, présenté au choix des puissances les trois moyens proposés par le cabinet des Tuileries pour le règlement définitif de la question de Savoie.

Ces moyens sont : 1° la conférence; 2° un échange de notes par lesquelles le gouvernement de l'Empereur assumerait vis-à-vis des cours garantes de la neutralité helvétique et vis-à-vis la Suisse elle-même les obligations consenties par la Sardaigne; 3° enfin des négociations préalables entre la France et la Sardaigne, dont le résultat devrait être de déterminer les droits et les devoirs de la neutralisation, ce qui aurait lieu en remaniant et complétant le traité signé en 1816 entre la Sardaigne et la Suisse.

Le *Monde* publie une lettre de S. Em. M<sup>sr</sup> le cardinal archevêque de Bordeaux à S. Exc. M. le président du Sénat, à l'occasion du rapport de M. Dapin aîné, concernant les congrégations religieuses. (*Le Pays.*)

DEUX-SICILES.

On remet de nouveau sur le tapis la question des

FEUILLETON

L'ILE DE SEIN

PILOTES ET NAUFRAGEURS.

(Suite.)

Dès le second jour de la neuvaine, elle sembla mieux portante. La brise du sud était douce et chargée de senteurs embaumées de la côte ferme; elle avait caressé en passant les vieux chênes de Plonivel, et les blés mûrs, et les prairies en fleurs. Elle apportait la vie. Le soleil avait séché la plage; les roches répécutaient sa chaleur bienfaisante, et la mer bleue chantait gaiement sa chanson des beaux jours d'été :

Une jeune reine  
N'est pas plus sereine.

Voyez comme elle a bon air !  
Ceinture d'argent, teint clair  
Que colore et dore  
La naissante aurore.

Le soleil à son réveil  
Va d'un reflet plus vermeil  
Embellir la belle  
Dont la voix t'appelle.

Elle est de bien bonne humeur !  
Tu l'entends, ami pêcheur;  
Elle nous invite  
A partir bien vite.

Partons ! car peut-être, amis,  
Demain la mer aura mis,  
Pour nous, dure épreuve,  
Ses habits de veuve !

Et demain ce beau miroir  
Sera peut-être tout noir,  
Mirant les nuages  
D'un temps à naufrages.

Le temps à naufrages revint bientôt en effet, et la courageuse Loïza ressentit du même coup les atteintes de son mal. Elle lutta; ce fut en vain.

Le soir du neuvième jour, elle était alitée.

Le sud-ouest grondait. Les crêtes des lames, balayées par la tempête, retombaient en pluie salée sur l'îlot enveloppé de vapeurs brumeuses.

La nuit descendit des hautes terres, ses voiles sombres épaissirent ceux des brouillards.

Autour du lit de la poitrinaire, les femmes se parlaient bas. — Hoël pleurait.

Or, Dénonal, qui avait naturellement repris son métier de lamanneur était, cette nuit-là, le premier des pilotes qui dût aller au large.

Sa barque, à flot dans une étroite crique, était montée par les rameurs ses compagnons.

Il se tenait paré à prendre le gouvernail.

Un coup de canon de détresse se fit entendre.

Loïzaik s'éveilla et d'un ton inspiré :

— Allez les sauver, mon père ! dit-elle; la fille du sauveteur sera sauvée aussi !

Maitre Denoual la baisa au front, et sortit en courant. Hoël le suivait.

Loïzaik se rendormit.

Et les femmes qui la veillaient admiraient l'angelique sourire qui errait sur ses lèvres décolorées.

Son père et son frère Hoël étaient en grand danger mourant.

Par intervalles, on entendait encore le canon de détresse.

Le brick anglais le *Raphaël*, monté par lord Bearland, se trouvait affalé sur la chaussée des Saints. Ses excellentes qualités ne pouvaient cette fois lui permettre de doubler la chaîne de récifs. Au bout d'une heure au plus, quelle que fût la manœuvre, il devait être jeté sur les bancs, car la marée allait le renverser et unir sa force à la violence du vent du sud-ouest. Aussi l'implacable ennemi de la marine française courait-il grand risque de terminer brusquement le cours de ses études pratiques.

— Mon cher fils, disait-il à Raphaël, je crains véritablement de faire naufrage tout-à-l'heure. Nous n'en réchapperons ni l'un ni l'autre, selon toute apparence;

conditions que le cabinet de Turin aurait posées au gouvernement napolitain pour l'alliance entre les deux Etats. Nous avons dit et nous répétons qu'il n'y a pas eu de conditions posées et encore moins imposées.

Il n'y a eu jusqu'à présent que des pourparlers entre M. Canofari et M. de Cavour. Toutefois, selon le correspondant de Turin du *Journal des Débats*, Naples aurait accepté les deux conditions suivantes comme base de l'alliance :

« Unité d'attitude vis-à-vis des cours de Rome et d'Autriche ;

» Liberté laissée à la Sicile d'exprimer son vœu au sujet de l'annexion. »

Il faut noter que si réellement ces conditions — puisque conditions il y a — étaient acceptées, le traité d'alliance serait presque conclu. Mais Rome, mais l'Autriche, mais la Sicile, sont, pour le gouvernement napolitain, les trois questions qui l'éloignent le plus de celui du Piémont.

En revanche, le correspondant de la *Presse* affirme que le cabinet de M. de Cavour paraît très-décidément s'être arrêté à ce programme : « Accueil convenable, ajournement de tout arrangement précis jusqu'à la réunion du parlement. »

Le même correspondant annonce en post-scriptum que les impressions recueillies pour lui des conversations de la journée sont que la députation aboutira. On commence, dit-il, à se demander si l'élaboration du sentiment national est bien suffisante à Naples pour l'unité. Annexer la Sicile, mais s'arrêter là, voilà ce que disent déjà les plus prudents. Quant à Garibaldi, on se demande s'il ne reconnaîtra pas lui-même la nécessité de s'arrêter à la Sicile, pour le moment.

Cette dernière expression restrictive, « pour le moment, » est plus qu'étrange à l'occasion d'un traité d'alliance entre les deux gouvernements.

Inutile de parler d'un article de Guerrazzi, publié par le *Diritto*, article dans lequel l'ancien dictateur de Florence dispute déjà la possibilité de l'acceptation par la France de l'annexion de la Sicile, moyennant quelque concession du Piémont pour la sécurité de la France.

En ce moment, la rupture éclatante de M. de Cavour et de Garibaldi, fait tous les frais des correspondances. Beaucoup de bruits et beaucoup de paroles à ce sujet, mais rien d'assez précis pour être rapporté.

En ce qui concerne l'affaire de l'alliance de Naples et de la Sardaigne, nous n'avons rien aujourd'hui qui confirme ou démente les présomptions et les incertitudes de ces jours-ci.

A Naples, malgré ce que se plaisent à dire tous ceux que le changement de système a déroutés, le ministère constitutionnel poursuit avec énergie et intelligence sa tâche difficile. On parle beaucoup de conspirations dans différents sens ; nous n'ajoutons que peu de foi à ces rumeurs qui ne peuvent être que des calomnies contre la raison et le bon sens italien.

Des motifs particuliers ayant empêché le comte de Syracuse d'accepter le commandement de la garde nationale de Naples, c'est le prince Ischitella qui a été désigné pour ce commandement. (*Pays.*)

Lundi 7 s'est embarqué à Livourne, aux frais de

la Société nationale italienne, la grande expédition pour la Sicile à bord du vapeur *Meden*. Les volontaires étaient au nombre de quatre cents. Le colonel de cavalerie Lanzi commande cette colonne, qui, dès son arrivée à Palerme, grossira le corps sous les ordres de Malenchini.

— La plupart des Italiens résidant à Constantinople s'embarquent pour aller s'incorporer dans l'armée de Garibaldi.

M. le baron Winspeare, ministre de Naples en Turquie, s'est embarqué sur le paquebot français qui touche à Messine. Ce diplomate est appelé par son gouvernement.

— La *Gazette de Gotha* a ouvert une souscription pour Garibaldi. Elle dit qu'il est temps que l'Allemagne, après avoir envoyé tant de ses fils combattre la liberté, fasse aussi quelque chose pour la liberté.

La *Gazetta del Popolo* croit savoir qu'il s'organise à Liverpool une expédition de 1,500 volontaires pour la Sicile. Cette expédition serait composée d'émigrés italiens, de beaucoup d'Anglais, de Français et d'Américains. *Idem.*

Turin, 16 juillet. — A Gênes, on a reçu des nouvelles de Palerme du 12. Les deux navires qui ont passé à Garibaldi, sont deux bateaux à vapeur de transport de commerce.

La Loggia, La Porta, Orsini demeurent ministres.

Naples, 14 juillet : Des patrouilles incessantes parcourent les rues de la ville. Les modérés sont craintifs. Un des inspecteurs de la dernière police a été poignardé, le 12, en plein midi dans la rue de Tolède.

Des proclamations de Garibaldi et de Settembrini, contre la dynastie, étaient distribuées dans les rues. Dans l'une des proclamations, Garibaldi se déclare royaliste, mais il dit préférer Victor-Emmanuel parce que ce souverain conduira les Italiens contre l'Autriche. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Journal des Travaux publics* :

« Le conseil d'Etat va être saisi, assure-t-on, d'un projet relatif à une réforme pénitentiaire. »

» Le projet dont il s'agit serait opposé au système cellulaire, il le supprimerait même radicalement. La peine de la réclusion, qui s'accomplit actuellement dans les maisons centrales, serait également supprimée, et l'emprisonnement aurait trois degrés différents.

» Le condamné à un an subirait sa peine dans la prison départementale. La peine de deux à cinq ans entraînerait l'envoi en Algérie dans des établissements spéciaux qui restent à créer. Enfin, au-dessus de cinq ans, le condamné serait conduit à la Nouvelle-Calédonie, avec interdiction de rentrer en France à l'expiration de son temps, mais en compensation il recevrait une concession de terrain où il pourrait s'établir avec sa famille.

» On ne saurait assez applaudir à une réforme qui aurait évidemment pour but de substituer à une répression souvent impuissante en ce sens qu'elle n'améliore pas l'individu, des peines qui, en éloignant les condamnés de la France, pourraient en

faire, après l'expiation, des hommes utiles et laborieux. »

— Les habitants de la rue de Malte, à Paris, ont été mis en alerte lundi, entre six et sept heures du soir, par une détonation formidable partie de la maison n° 14 de cette rue ; chacun s'est empressé de se rendre sur les lieux pour en connaître la cause et un rassemblement considérable n'a pas tardé à se former devant la maison indiquée. Voici cette cause ; un marchand de vins voulant examiner l'intérieur d'une tonne vide qui avait renfermé du trois-six (esprit-de-vin), avait enlevé le bondon et avait approché une chandelle allumée de l'orifice de la bonde.

Au même instant, l'alcool volatilisé resté à l'intérieur avait pris feu et déterminé une violente explosion qui a fait sauter en éclats les fonds du tonneau ; ces éclats lancés avec violence dans toutes les directions avaient brisé les vitres aux alentours, mais heureusement personne n'avait été atteint par les débris. Seulement, au moment de l'explosion, le marchand de vins avait reçu à la figure et aux mains des brûlures plus ou moins graves qui ne paraissent cependant pas devoir entraîner aucune suite fâcheuse.

— Des lettres de Berlin annoncent que le roi de Prusse, est de nouveau, dans une situation alarmante.

D'un autre côté, on écrit de Berlin, le 11 juillet : De même qu'on mettait en doute l'entrevue de Bade entre l'Empereur Napoléon et le prince régent de Prusse avant qu'elle n'ait eu lieu, de même certains journaux s'efforcent de présenter comme dénuée de tout fondement la nouvelle de la visite du prince régent au camp de Châlons. Cette visite aura lieu, quoi qu'on en dise. Le prince arrivera le 17 juillet à Potsdam, y restera à peu près quatre semaines, et ira ensuite à Ostende pour y prendre les bains de mer. C'est en revenant, c'est-à-dire vers le milieu de septembre, qu'il ira à Châlons et peu après à Varsovie pour y voir l'empereur de Russie. Nous avons tout lieu de croire que ces renseignements sont exacts.

— On annonce que la garde impériale est commandée pour se rendre au camp de Châlons au mois de septembre. Cette nouvelle contribue à accréditer le bruit que l'Empereur se rendra au camp à cette occasion, et qu'il s'y rencontrera avec le prince régent de Prusse.

— Le *Messenger de Nice* publie les renseignements suivants sur la singulière position où se trouve la commune de Lieusola, haute vallée de la Tinée :

D'un côté, le gouverneur de Coni a fait signifier au curé de cette commune l'ordre de retirer le drapeau français qui flottait au clocher de l'église et de prier *pro rege*. D'un autre côté, le curé a reçu de l'évêché l'ordre de chanter une messe solennelle à l'occasion de la mort de S. A. I. le prince Jérôme. En outre, les habitants de Lieusola reçoivent la justice au nom de l'Empereur, puisqu'ils dépendent du juge de paix de Saint-Etienne.

La population de cette malheureuse commune, dont les intérêts et les sentiments sont tout français, vient d'envoyer une nouvelle adresse à l'Empereur pour implorer sa justice et lui demander comme une grâce de ne pas être séparée de l'arrondissement de

mais pourtant vous pourriez survivre, vous, par un hasard heureux. Ecoutez donc, je vous prie, mes instructions paternelles.

Le jeune Raphaël, dont le sang-froid ne le cédait pas à celui de son père, s'inclina respectueusement.

#### V. — PILOTAGE.

Ils possédaient tous deux au plus haut degré le sang-froid britannique dont l'insouciance française ou le stoïcisme antique diffèrent par tant de points. — Il n'y avait dans leur manière de se conduire ni fanfaronnade à l'espagnole, ni apathie, ni insensibilité. Assurément, ils connaissaient l'imminence du péril, puisqu'ils en parlaient, assurément ils regrettaient tout deux la vie : l'un sa jeunesse et son brillant avenir, l'autre sa carrière glorieuse et ses desseins vengeurs. Et si le père voyait avec douleur son fils Raphaël entraîné dans sa propre perte, le fils n'était pas moins affligé en pensant que son père allait finir misérablement, brisé sur les écueils.

Cependant ils prirent le thé ensemble aussi méthodiquement que s'ils eussent été à Londres dans leur hôtel.

Tout en faisant une petite tartine de beurre, lord Bearland regardait la boussole suspendue au-dessus de sa tête.

— John, dit-il à son valet de chambre, allez prier M. l'officier de service de faire tirer le canon toutes les cinq minutes, et ne rentrez pas ici sans être appelé.

John remplit son message avec une excusable mélancolie.

L'aspect du temps et la situation désespérée du brick justifiaient bien une attaque de spleen.

Demeuré en tête-à-tête avec son fils, le seigneur maître et capitaine du léger bâtiment reprit en ces termes :

— Le commodore Bearland, votre bisaïeul, a fait pendant trente ans la guerre aux Français ; il y a perdu un œil, un bras et deux jambes, et il est mort jeune des suites de ses blessures. Le capitaine Bearland, votre aïeul, a sauté à bord de son vaisseau dans un combat contre les Français. Mon père, plus heureux, est rentré à Plymouth après avoir détruit en une seule croisière plus de vingt navires français ; mais ces victoires lui ont coûté la vie, car il avait contracté à la mer la maladie dont il est mort. Vous savez aussi que votre oncle l'amiral s'est senti jusqu'à la mort de ses campagnes contre la France. Je ne vous dirai pas combien j'ai souffert moi-même. J'espère que vous n'oublierez rien, mon fils, et que la mémoire de vos ancêtres sera toujours présente à votre pensée. Votre mère elle-même est morte victime des Français ; et si je péris tout à l'heure dans notre naufrage, c'est parce que je me suis imposé le devoir d'utiliser la paix, afin plus tard de mieux faire la guerre : comprenez-vous bien ?

— Oui, mon père, je comprends, dit Raphaël.

— Rappelez-vous donc, mon fils, — si par la permission du ciel vous survivez, — que vous héritez de la longue haine de tous les Bearland contre la France. — N'allez pas vous retirer dans vos terres et y vivre hon-

teusement comme si vous étiez le fils d'un pacifique marchand de la Cité. Soyez implacable comme je suis implacable. Si jamais l'Angleterre s'allie avec la France, ne fraternisez jamais avec les Français ; songez que Bearland ne peut pardonner ; faites des vœux pour la guerre et préparez-vous toujours à en profiter dès qu'elle éclatera. Epousez, comme je l'ai fait, une femme qui hait la France ; élevez vos enfants, comme je vous ai élevé, dans la haine de nos ennemis. Ce que je vous dis là, mon fils Raphaël, c'est ma volonté suprême.

Raphaël s'inclina.

— Soyez du reste généreux, loyal, juste, charitable, et par-dessus tout reconnaissant. Les ingrats sont indignes de respirer l'air et de voir le jour. La reconnaissance que vous me devez, à moi, votre père, ajoutera son poids à celui de mes ordres ; elle contribuera donc à augmenter en vous notre haine nationale et notre haine de famille contre les Français.

Pendant que Bearland parlait ainsi, la mer battait violemment les flancs du léger navire ; tout tremblait et craquait à bord ; des lames énormes embarquaient à chaque coup de tangage.

— Même au large, un temps pareil serait très-dangereux, dit encore lord Bearland ; ici c'est notre perte. La marée descendante nous soutient un peu ; mais dès qu'elle montera nous serons jetés sur les récifs. — Vous êtes bon nageur, Raphaël ; vous ne commandez pas, il faut essayer de vous sauver...

Nice. Cette adresse a été expédiée à Paris par M. le préfet.

### EMPRUNT ROMAIN 5 %

L'émission est faite au pair, en coupures de 1000, 500 et 100 francs de capital, rapportant 5 % d'intérêt annuel, payable par semestre les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre dans les principales villes de l'Europe. Le paiement a lieu :

- 30 % en souscrivant ;
- 20 % le 1<sup>er</sup> août 1860 ;
- 20 % le 1<sup>er</sup> novembre 1860 (sous déduction des intérêts échéant le 1<sup>er</sup> octobre) ;
- 30 % le 1<sup>er</sup> février 1861.

L'intérêt court sur la totalité à dater du 1<sup>er</sup> avril 1860.

La souscription est ouverte à Paris : chez MM. Ed. BLOUNT et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue de la Paix, n<sup>o</sup> 3 ;

Et chez MM. LABAUME DE LA BOUILLERIE et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue de la Victoire, n<sup>o</sup> 61 ;

A Angers, chez M. C. BORDIER, banquier. Elle sera définitivement close le 31 juillet courant. (340)

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Les électeurs du canton sud de Saumur sont appelés à élire, samedi et dimanche prochains, un membre du conseil général et un membre du conseil d'arrondissement. Le scrutin sera ouvert ces deux jours à l'hôtel de la mairie de Saumur, le samedi, de huit heures du matin à six heures du soir, le dimanche, de huit heures du matin à quatre heures du soir.

Mardi soir, à cinq heures, le pont de Saint-Florent a été rompu; personne, fort heureusement, n'a été victime de cet accident.

Voici, paraît-il, comment cet événement a eu lieu : Une lourde voiture de roulage chargée de vingt-et-une pièces de vin, sortant de Saint-Florent, entra sur le pont, traînée par trois vigoureux chevaux. A peine avaient-ils atteint la neuvième poutrelle de la grande travée, qu'un craquement effrayant se fit entendre : une des roues avait traversé le tablier. Le voiturier, sous l'impression de la peur, fouetta ses chevaux et hâta leur marche presque jusqu'au trot. Ils tirèrent la voiture de cette passe dangereuse et franchirent à cette allure une vingtaine de mètres. De là évidemment un ébranlement considérable qui, joint à la charge énorme des vingt-et-une barriques, des trois chevaux et de la charrette, occasionna la rupture de six poutrelles consécutives. A travers cet espace, tout fut précipité dans le Thouet. Le conducteur a pu lâcher les guides et se sauver.

Sous le pont était amarré un bateau chargé de noir animal; deux chevaux en ont heurté le bord, ont occasionné quelques dégâts, puis sont retombés dans l'eau. Immédiatement on a porté secours aux chevaux : deux ont été retirés; le troisième s'est noyé. Sur les vingt-et-une barriques de vin, trois seulement sont sauvées; dix-huit sont entièrement perdues.

La journée d'hier a aussi été signalée par un

autre accident. Un ouvrier charpentier a reçu, dans un chantier de construction, rue de Fenet, une blessure qui laisse peu d'espoir pour ses jours. Il s'avançait le long d'un vieux mur qu'on démolissait, un toffean lui est tombé sur la tête et lui a fait une plaie profonde par où le sang s'échappait abondamment. Cet ouvrier est marié et père d'un enfant en bas âge.

Grâce à l'état du ciel, chacun a pu jouir hier du phénomène céleste qui a attiré les savants en Espagne. Des nuages transparents venant passer successivement devant le soleil, il a été facile de suivre, sans le secours de verre noirci ou de couleur, toutes les phases de l'éclipse.

Il y a quelques jours, le *Journal de Maine-et-Loire* a publié un article qui nous avait échappé et que le hasard nous a remis aujourd'hui sous les yeux. Nous nous faisons un devoir de le reproduire.

« On a fort remarqué hier la teinture de la cathédrale pour le service de S. A. I. prince le Jérôme. Cette teinture était l'œuvre de l'administration des pompes funèbres de la ville. Nous sommes heureux de lui reporter les éloges qu'elle mérite, d'autant plus qu'on ne fait peut-être pas assez d'attention à la régularité avec laquelle cette administration accomplit tous les détails d'un service délicat et souvent pénible.

» Lorsque l'administration municipale a eu l'heureuse idée de confier les inhumations à une grande entreprise, elle a fait un acte dont l'utilité est de plus en plus constatée. C'est surtout dans les tristes époques de deuil qu'on a pu reconnaître les avantages de ce mode, en même temps que le zèle du chef et des agents de la Compagnie. Ainsi, lors du déplorable événement du pont de la Basse-Chaine, l'administration des pompes funèbres a pu organiser en 48 heures le convoi complet de 180 cadavres. Pendant le dernier choléra, qui a fait ici de nombreuses victimes, le service des inhumations a eu lieu avec une ponctualité qui n'a rien laissé à désirer et qui a contribué à diminuer les inquiétudes par l'enlèvement rapide des corps.

» De tels services, malgré toute l'activité des agents, ne peuvent être rendus que par une compagnie puissante qui transporte, pour ainsi dire instantanément le matériel supplémentaire indispensable sur les points où les besoins se font sentir.

» Nous avons eu l'occasion favorable de montrer le bien qu'on doit à une entreprise qui d'ailleurs porte les charges de l'inhumation gratuite de près d'un tiers de la population, qui fait en même temps aux fabriques un revenu notable et qui, par une disposition proportionnée de ses tarifs, se place à la portée de toutes les fortunes. — Tavernier. »

Nous aussi nous devons des éloges à la société des pompes funèbres, Langlé et C<sup>ie</sup>, qui s'acquitte dans notre ville, comme à Angers, avec tant de régularité de son service; nous devons des remerciements à ses agents, qui remplissent à Saumur les charges de leurs fonctions avec tant de convenance et de délicatesse, et qui, par leurs bons procédés, apportent un adoucissement aux douleurs des familles en deuil. L'agent de la société qui, dans les circonstances si pénibles que la ville d'Angers a

traversées, a pourvu à tous les besoins du service et a su faire face avec tant d'intelligence à toutes les difficultés, remplit dans notre ville les fonctions de régisseur.

Notre administration, entièrement satisfaite du service des inhumations à Saumur pendant les neuf années qui viennent de s'écouler, a passé un nouveau bail avec la même société.

Pour chronique locale et faits divers. P. CODET.

### DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans *le Pays* :

Nous avons annoncé hier, d'après une dépêche de Naples, la démission du ministère.

Une dépêche arrivée aujourd'hui nous apprend que tous les ministres sont rentrés aux affaires.

Voici l'explication de ces deux dépêches :

Une quarantaine de soldats de la garde royale étaient descendus dans la rue en criant : « Vive le roi ! A bas la constitution ! »

Une grande agitation avait suivi cet incident, et le ministère, pour échapper à l'accusation de complicité, s'était empressé de remettre ses portefeuilles entre les mains du roi.

Sa Majesté, indignée de la conduite des soldats de la garde, les a fait arrêter, en promettant de les faire juger selon toute la rigueur des lois militaires.

Le roi ne s'est pas contenté de cette déclaration; il s'est transporté dans les casernes de Naples et a exigé de tous les soldats le serment à la Constitution.

Les ministres ont aussitôt repris leurs portefeuilles.

La dépêche dit que la loyale énergie déployée dans cette circonstance par Sa Majesté a produit un excellent effet dans le public et que la diplomatie l'en a hautement félicitée.

### Sommaire de l'ILLUSTRATION, du 14 juillet.

Revue de la semaine. — Expédition de Chine. — Courrier de Paris. — De la santé des petits enfants. — La guerre de Sicile. — Causerie dramatique. — Coup d'œil sur la littérature. — Chronique littéraire. — Aïse et agriculture romaine. — Gazette du palais. — Emprunt romain. — Exposition de Besançon. — Vues de Savoie. — De la Tragédie (dialogue). — L'éclipse du 18 juillet. — Le château de Bercy. — Avis divers.

Gravures : Expédition en Chine. — Naufrage du Malabar. — Lord Elgin et le baron Gros partant de Ceylan. — Volontaires siciliens (deux gravures). — Prise du convent la Grancia à Palerme. — Garibaldi recevant les plénipotentiaires napolitains. — Champ de combat de Calatafimi. — Incendie du Palais-Royal à Palerme. — Poste des volontaires siciliens. — Soldat napolitain. — Sbirre. — Défilé des troupes napolitaines devant Garibaldi. — Mise en liberté des huit gentilshommes faits prisonniers par les Napolitains. — La marine à Palerme. — Arrivée de la colonne expéditionnaire de Médi. — Palais du sénat et Porte de Termini à Palerme. — Démolition du fort Castellamare. — Exposition universelle de Besançon (deux gravures). — Vues de Savoie (quatre gravures). — Incendie du collège Saint-Gillaume à Strasbourg. — Château de Bercy (deux gravures). — Rébus.

— Un pilote habile retirerait peut-être le navire de sa position, dit le jeune homme. Entre deux écueils, il peut y avoir quelque passage que vous ignorez.

— Quel pilote s'exposera par ce temps horrible à nous porter secours ?

— Vous faites tirer le canon, mon père ?

— Oui, pour ne négliger aucune chance de salut et parce qu'il y a héros partout.

— Des héros parmi les Français !... murmura Raphaël.

— Il en est beaucoup trop, mon fils ! Si les Français étaient des lâches, ils ne seraient pas dignes de notre haine, nous les mépriserions; je ne les méprise pas ! Je les ai vus à l'œuvre; je sais que leurs marins sont braves, téméraires, impétueux et trop souvent capables d'actes héroïques. Gardez-vous donc, mon fils, de partager les ridicules préjugés de notre populace. Nous avons visité Brest et le littoral du golfe, vous devez avoir vu que tous les Français ne sont pas perruquiers, cuisiniers ou maîtres de danse, comme le croit John Bull.

La marée ayant cessé de descendre, le navire céda aux efforts du sud-ouest, et la boussole marquait un quart sous le vent.

— Oh ! fit lord Bearland, l'heure passe vite !... mettez votre ceinture de voyage, Raphaël, et rejoignez-moi sur le pont.

Aucune manœuvre n'était possible; le brick serrait le vent d'aussi près que le permettait l'état du temps. Lord Bearland, sur le tribord derrière, vit écumer les lames

géantes qui se brisaient aux écueils. Le navire portait autant de voiles qu'il pouvait en porter.

Un silence morne régnait à bord.

Il aurait fallu être étranger aux premiers éléments du métier pour ne pas voir qu'au lieu de s'éloigner du banc on s'en rapprochait, avec lenteur, grâce aux qualités du bâtiment, mais d'une manière fort sensible, quoique le flux n'eût pas encore succédé au reflux.

La mer était étale, c'est-à-dire qu'elle ne descendait ni ne montait, le vent et les vagues suffisaient pour faire dériver le *Raphaël*.

De cinq minutes en cinq minutes, on continuait à tirer l'un des petits canons de l'avant.

Les femmes qui veillaient autour du lit de Loïzaik se disaient entre elles :

— La chaloupe aux Dénoual n'est pas à bord, il paraît.

— Par ce temps-ci, ma chère, il est mal aisé de gagner contre le vent.

— A la mer étale, ils gagneront peut-être.

A mer étale, en effet, la barque, montée par six vaillants rameurs, parvint à sortir des courants et contre-courants qui la retenaient au milieu des rochers.

— Allons ! un coup de rage, mes garçons ! commandait maître Dénoual, souquons ! avant le flot !... ou nous perdons notre peine, et le navire fait côte !...

— Allons ! un coup de rage ! répéta Hoël en se courbant sur sa ramure avec une énergie nouvelle.

D'un côté, le navire céda à la pression de la tempête. Une puissance irrésistible l'attirait vers le banc de récifs, comme l'oiselet fasciné par le regard du serpent et qui se débat, tombant de branche en branche jusqu'à ce qu'il soit englouti.

De l'autre, la chaloupe s'avançait lentement. Toute la vaillante ardeur des matelots ne parvenait qu'à la soutenir contre les lames; elle ressemblait à un coursier de bataille qui s'épuise en efforts sans pouvoir rompre ses entraves.

A la lueur d'un dernier coup de canon, les Anglais l'aperçurent.

Lord Bearland tressaillit, prit le commandement de la manœuvre et fit préparer les amarres.

L'une d'elles, attachée à une bouée et filée par l'arrière, put être saisie par Hoël.

Peu d'instants après, maître Dénoual montait à bord.

— Pilote ! lui dit lord Bearland en français, sauvez au moins mon fils, je vous donne mille guinées... mon équipage entier, deux mille, et le double pour le navire...

Maître Dénoual ne répondit point, mais fit le signe de la croix en disant à voix haute :

— Au nom de la sainte Trinité, moi, Yves-Jean Dénoual, pilote-lamaneur juré, je répoude de ce navire; par la protection de Notre-Dame et de sainte Anne, je ne le laisserai qu'en bon abri.

(La suite au prochain numéro.)

ETAT-CIVIL du 16 au 30 juin 1860.

(Suite et fin.)

DÉCÈS. — 16, Charles Coisnin, 7 ans, rue de l'Ancienne-Gare; — Joachim Mariet, cordonnier, 37 ans, célibataire, au Petit-Puy; — 17, Marie Morin, épicière, 67 ans, célibataire, carrefour Dacier; — Agathe Prouteau, cultivatrice, 67 ans, femme Louis Aubin, au Petit-Puy; — Goy Delavaud, président honoraire du tribunal civil de Saumur, membre du conseil général de Maine-et-Loire,

chevalier de la Légion-d'Honneur, 73 ans, rue de l'Ancienne-Messagerie; — Madeleine Chaussais, propriétaire, 62 ans, épouse Rossignol-Duparc, rue du Temple; — 20, Renée Epagnol, journalière, 80 ans, épouse de Marandeu, à la Providence; — Pierre Legrand, journalier, 84 ans, rue de la Chouetterie; — 22, Jean Roussel, rentier, 74 ans, célibataire, rue de la Tonnelle; — 25, Thérèse-Françoise Marquet, propriétaire, célibataire, rue du Marché-Noir; — 27, Félicité-Sophie Bouillon, épouse Cartereau, 75 ans, marchande revendeuse, rue des Capucins; — Inconnu, route du Cimetière;

— 28, Eulalie-Léonide Méchin, 2 mois, rue de Fenet.

BOURSE DU 17 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 68 85.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 97 50.

BOURSE DU 18 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 68 70.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 97 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

M. SIMON, huissier à Saumur, demande un CLERC.

Il donnera la préférence à un jeune homme qui sortira de classes aux vacances prochaines. (347)

#### AVENDRE

La MAISON occupée par M<sup>me</sup> Pasquier, modiste, rue Saint-Jean. S'adresser à M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier.

#### A VENDRE,

Un petit Jardin en plein rapport avec Pavillon composé de plusieurs pièces et servitudes, situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. Godfroy, imprimeur, Grand-rue, ou à M. Clouard, notaire.

#### A VENDRE

##### UN GRAND COUPÉ,

(Carrosserie de Paris),

En bon état et très-confortable, avec patentes et strapontin.

S'adresser au bureau du journal.

#### A LOUER

Présentement,

Ecurie à deux chevaux, belle remise, et grenier à fourrages.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (274)

#### A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n° 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

#### MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

#### MAISON,

Rue Beaurepaire, n° 33, à Saumur,

#### A LOUER

PRÉSENTEMENT.

S'adresser à M. CORMERY, 18, rue du Collège. (344)

#### UNE MAISON DE BLANC

##### Demande un Apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

#### POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean; à Baugé, chez M. CHAUSSÉPIÉ, coiffeur-parfumeur. — PRIX DU POT: 5 FR.

## REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8°, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

LES

## CENT MILLE FEUILLETONS

ILLUSTRÉS,

Paraissant 2 fois par semaine.

BUREAUX, A PARIS, RUE DE RICHELIEU, 45.

Un Roman complet pour 5 centimes.

ABONNEMENT.

Paris . . . 6 f. 50 c.

Départem. 7 50

Etranger, port en sus.

LE JOURNAL

des

Cent mille Feuilletons illustrés

Est la seule publication donnant, dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour 5 centimes, UN ROMAN COMPLET ILLUSTRÉ.

On s'abonne à Paris et chez tous les libraires de France et de l'Étranger, en envoyant des timbres postes ou un mandat à l'ordre M. PELLIGAND, directeur.

On trouve des exemplaires chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

52 numéros par an. — Paris, 6 fr. — Départements, 8 fr.

5, rue Coq-Héron, 5.

# L'ÉDUCATEUR POPULAIRE

Une science ou un art ne s'acquiert que par le travail.

SOUS LA DIRECTION DE

La science est la source du bien-être et de la prospérité.

Le travail dépend de l'énergie de la volonté.

M. PAGET LUPICIN

Les hommes ne diffèrent entre eux que par l'éducation

Vouloir, c'est pouvoir.

La misère est fille de l'ignorance.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

Paraît le Samedi chez tous les Libraires.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

Le but de l'ÉDUCATEUR POPULAIRE est de mettre à la portée de tous, par un bon marché exceptionnel et à l'aide de méthodes nouvelles, qui abrègent considérablement le temps des études, la connaissance des langues anciennes et modernes, des sciences exactes et des sciences d'observation, des arts utiles et des arts d'agrément. Son enseignement encyclopédique et complet répond aux aspirations de notre époque, avide de savoir et de connaître.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE s'adresse à la fois aux pères et aux mères de famille, auxquels il facilite, en l'agrandissant, la tâche de l'instruction de leurs enfants; aux instituteurs et institutrices, qui l'accueilleront comme un auxiliaire bienvenu dans la continuation et l'extension de leurs études; aux adultes qui voudront acquérir par eux-mêmes cette instruction que leur position sociale ne leur a pas permise; aux élèves de nos lycées et de nos écoles, pour compléter, par des aperçus nouveaux, l'enseignement du programme universitaire; à tout homme d'intelligence enfin qui veut sérieusement s'instruire, ou aider au développement intellectuel de

ses semblables.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie les *Grands Hommes du peuple*, par Ernest BARRAND, Gustave BONNIN, etc., série de biographies des plus intéressantes, qui a commencé par Franklin, Dupuytren, les deux Brunel, Georges Stephenson, et qui continuera par Bernard de Palissy, l'émailleur; Jacquard, l'inventeur du métier à tisser; Jacques Laffitti, le banquier; Papin, le créateur de la machine à vapeur; Arago, le savant; Duguay-Trouin, le marin; Broussais, le systématisateur; Laennec, l'Hippocrate moderne; Montyon, le bienfaiteur; Béranger, le poète; Fourier, l'utopiste; l'abbé de l'Épée, le révélateur des sourds-muets; Swedborg, l'illuminé; Paracelse, l'alchimiste; Jeanne-d'Arc, sauveur de la France; Hame, le spirite; Jeanne-Hachette, l'intrépide; Joe Smith, fondateur des Mormons; Roger Bacon, l'inventeur de la poudre à canon; Descartes, le philosophe; Grétry, le musicien, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie des cours de langue anglaise, allemande, latine, française, d'après

une méthode nouvelle, simplifiée. En moins d'un an, le lecteur peut écrire et parler ces diverses langues. Plus tard, il donnera le grec, l'italien, l'espagnol, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie un cours de musique, remarquable par la concision, la clarté et la netteté des préceptes. M. A. Jeannin, son auteur, n'oublie aucune des notions qui se rattachent à cet art admirable.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie, sur un nouveau plan, un traité d'arithmétique, d'après la méthode d'invention qui consiste à suivre l'ordre logique des idées, en vertu duquel les mathématiques ont été créées par l'homme. Il est dû M. Victor BLANDIN, qui continuera les sciences exactes par la géométrie, l'algèbre, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie un cours de tenue de livres, par M. J. SCHEIDER, science indispensable pour conserver et acquérir la fortune.

Un grand nombre d'articles bibliographiques, signés par MM. JOUFFROY, Auguste PAGET, Ed. MARAUX, donnent de la variété au journal.

S'adresser au bureau de l'ÉDUCATEUR POPULAIRE, rue Coq-Héron, 5.